

CIP GLENAN - PLONGEE 2008
RENSEIGNEMENTS ESSENTIELS

LE CENTRE

La saison.

Le CIP ouvre de début avril et ferme à mi novembre. Il est possible de venir plonger en groupe, ou en individuel.

Ecole et exploration.

Le CIP propose toute la saison

des formations fédérales allant de l'initiation au monitorat (voir le calendrier). Des plongées en explorations sont également organisées deux fois par jour.

La flotte.

Nos bateaux sont équipés pour

la plongée, en fonction des conditions de mer. Nous disposons de trois bateaux de 40, 33 et 15 places. Tous nos bateaux disposent d'échelle perroquet, sondeur, VHF, GPS.

LES ÎLES

Un archipel en réserve naturelle.

Le CIP Glénan est situé sur les îles de Glénan, archipel classé réserve naturelle. Ces îles se situent à 10 miles au large de Concarneau, dans le sud Finistère. Le site exceptionnel de cinq mille hectares de massifs rocheux immergés permet l'organisation de plongées exploration de grandes qualités, de stages de biologie sous marine et donne aux stages école un contexte exceptionnel.

L'accès aux îles

Un bateau du centre vous prend en charge au port de Concarneau le jour de votre départ et vous ramène à la fin de votre séjour. Le trajet en bateau permet de se mettre dans l'ambiance et de décompresser. L'embarquement se fait à la cale de l'Aiguillon, dite aussi cale aux voleurs, face à l'ancienne criée, à coté du syndicat d'initiative et de la gare routière, dans le port de pêche. Le départ a lieu le premier jour du stage à 16 h, le retour vers 17 h 30 pour

les stages de juillet et d'août et 19h le reste de la saison. Pour les groupes, les horaires sont spécifiques en fonction des séjours.

La plongée.

Deux plongées sont organisées tous les jours. Pour les stages école, l'enseignement est assuré par des moniteurs fédéraux ou brevets d'état. Pour les explorateurs, après une plongée de réadaptation, les palanquées autonomes sont constituées selon les niveaux.

STAGES SPECIFIQUES

Stages de secourisme (RIFAP).

Pour préparer le niveau III et IV il est obligatoire de posséder le RIFAP. Le CIP propose à ses stagiaires, un jour et demi de formation RIFAP avant chaque stage initial niveaux III et IV.

Stage de secourisme sécurité civile (PS1)

Le CIP organise un stage de secourisme sécurité civile nécessaire au passage du BEES1 du 01/07 au 06/07

Stage épave.

Initiation à la plongée sur épaves, en collaboration avec des membres de l'association pour la protection du patrimoine sous-marin en Bretagne. Initiation aux repérage des épaves, à leur identification, à leur histoire. Plongée sur des épaves modernes. Le niveau II est requis pour ce stage.

Classe 1B

Formation qualifiante au brevet de plongeur professionnel.

Stage de biologie marine.

(Stage ouvert aux non-plongeurs) Vous pouvez suivre un stage de biologie marine avec la possibilité de passer le brevet d'animateur ou d'initiateur en biologie.

Stage vêtement sec.

Stage ouvert à partir du brevet élémentaire. Apprentissage de l'utilisation du vêtement sec, réalisation des exercices de sécurité.

PRATIQUE

L'hébergement

Les séjours sur les îles se font en internat et en pension complète, l'hébergement se fait en dortoirs collectifs, ou sous tente pour ceux qui le souhaitent. Pour votre confort, il est nécessaire de prévoir un duvet, une lampe de poche, un ciré, des vêtements chauds et un bonnet. Les repas sont assurés par le centre et sont adaptés au rythme de plongée, les boissons sont comprises.

Le matériel.

Le CIP fournit les blocs de plongée (12 et 15 litres) et assure le gonflage.

Le CIP fournit également aux débutants les détenteurs. Une moitié des blocs est pourvue de robinets doubles-sorties. Il vous faut amener palmes, masque, tuba, ceinture de lest et combinaison. Si vous ne possédez pas ce matériel, en juillet et août, vous pouvez les louer avant le départ du bateau à Concarneau. En dehors de ces dates vous pouvez les louer au CIP. Les plongeurs préparant les niveaux 3 et 4 doivent venir avec leur propre bouée.

La sécurité.

Un certificat de non-contre indication à la pratique de la plongée sous marine vous sera demandé le jour de votre arrivée. Il doit être établi par un médecin du sport ou un

médecin fédéral pour toute formation supérieure au niveau I. Il est capital de posséder ce certificat le jour de votre arrivée : Il n'y a pas de cabinet médical sur l'île. Une licence est également obligatoire, si vous n'en possédez pas, le CIP vous en établira une sur simple demande (complétez en ce sens le bulletin d'inscription).

Accompagnateur

Il est possible pour tous les séjours (écoles, exploration, groupes...) de s'inscrire sans plonger en tant qu'accompagnateurs.

Vos frais d'hébergement en pension complète se monteront à 35 Euros par jour

LES GROUPES

De début avril à mi novembre, nous accueillons les groupes et les individuels autonomes pour des séjours à la carte : week end de deux trois ou quatre jours. En outre, durant les mois de juillet et d'août, les plongeurs autonomes peuvent venir faire

une ou plusieurs semaines de plongée d'exploration. Le centre de Beg meil peut également accueillir des groupes, mais en externat.

Votre séjour.

Un de nos bateaux, embarque

les plongeurs à la cale de l'aiguillon, au port de pêche de Concarneau. L'horaire de départ est en général fixé à 7 h 45 du matin, pour les week end. Il est possible d'être hébergé la veille de l'embarquement, à l'auberge de jeunesse de Concarneau, en

bénéficiant de tarifs réduits en tant que membres du CIP (Tel : 02 98 97 03 47).

Après environ une heure et demi de traversée, vous accostez sur l'île Saint Nicolas. Le CIP y dispose de salle de restauration, de cuisine, de dortoirs collectifs, d'une buvette, d'un local technique et de douches chaudes. Les couples qui le souhaitent peuvent camper sur notre terrain (une tolérance nous est accordée pour quelques tentes).

Pour votre confort

Prévoyez un duvet ou des draps, une lampe torche, un ciré et des vêtements chauds.

La participation aux frais comprend (en internat)

Deux plongées par jour (le jour

de l'arrivée une ou deux plongées selon les possibilités), les traversées, la fourniture des blocs et les gonflages ainsi que l'hébergement et la nourriture (boissons de table comprises). Quand cela est possible une sortie pique nique sur l'une des îles de l'archipel est organisée. Par contre, vous devez impérativement amener votre matériel de plongée libre, c'est à dire votre combinaison, palmes, masque tuba. Le CIP peut fournir quelques détendeurs en complément, pour les débutants ou les guides de palanquées, ainsi qu'un complément de lest en plomb.

Conditions générales

La réservation ne sera effective qu' à la reception des arrhes, représentant 1/3 du montant total du séjour. Nous vous

recommandons de prendre contact avec vos adhérents au préalable, afin de vous assurer de leur disponibilité pour le séjour envisagé, ainsi que, éventuellement, de les responsabiliser en leur demandant individuellement le montant des arrhes.

Les arrhes ne seront en aucun cas remboursés, aucune réservation ne sera prise en compte sans le règlement des arrhes. De nombreux désistements de groupe dans le passé nous contraignent à procéder ainsi. Nous vous remercions de votre compréhension.

Les responsables de groupes devront s'assurer de la régularité administrative des membres de leur groupe (certificat médical, brevets, licence,assurance...).

Participation aux frais groupes (TVA incluse) en école	
Cotisation annuelle : 6 Euros / personne	
Internat au Glenan :	
de 5 à 10 personnes	69 Euros / jour
plus de 10 personnes	66 Euros / jour
externat à Beg Meil :	56 Euros / jour

LE SITE INTERNET DU CIP VOUS FOURNIRA DES RENSEIGNEMENTS PLUS DÉTAILLÉS :
(www.cip-glenans.org)

- des renseignements pratiques sur le centre, les moyens de transport, les commerçants (PRATIQUE, LE CENTRE)
- une description précise des stages spécifiques (STAGES)
- des renseignements sur les séjours groupes (GROUPES)
- des conseils d'entraînement pour la préparation des brevets (STAGES, ENTRAINEMENT)

Calendrier des stages écoles 2008

5 % DE REDUCTION POUR UNE INSCRIPTION DE 2 SEMAINES

		<i>Niv I, Niv II et débutants</i>	<i>Niv III, Niv IV et confirmés</i>	<i>MF1, BEES.1 et encadrement</i>
Avril	14/04 au 20/04	495 Euros	Stage initial : 495 Euros	Initial : 495 Euros U.V. : 495 Euros
Avril	21/04 au 27/04	495 Euros	Stage final : 495 Euros	U.V. : 495 Euros
Mai	19/05 au 25 /05	495 Euros	Stage initial : 495 Euros	Initial : 495 Euros U.V. : 495 Euros
Mai	26/05 au 01/06	495 Euros	Stage final : 495 Euros	U.V. : 495 Euros
Juin	09/06 au 15/06	495 Euros	Stage initial : 495 Euros	Initial : 495 Euros U.V. : 495 Euros
Juin	16/06 au 22/06	495 Euros	Stage final : 495 Euros	U.V. : 495 Euros
Juillet	01/07 au 06/07	415 Euros		U.V. : 415 Euros
Juillet	07/07 au 13/07	530 Euros	Stage initial : 530 Euros	Initial : 530 Euros U.V. : 530 Euros
Juillet	14/07 au 20/07	530 Euros	Stage final : 530 Euros	U.V. : 530 Euros
Juillet	21/07 au 27/07	530 Euros		Final examen : 530 Euros début du stage le 20/07
Août	29/07 au 03/08	445 Euros		U.V. : 445 Euros
Août	04/08 au 10/08	530 Euros	Stage initial : 530 Euros	Initial : 530 Euros U.V. : 530 Euros
Août	11/08 au 17/08	530 Euros	Stage final : 530 Euros	U.V. : 530 Euros
Août	18/08 au 24/08	495 Euros		U.V. : 495 Euros
Août	25/08 au 31/08	495 Euros		Final examen : 545 Euros début du stage le 24/08
Septembre	01/09 au 07/09	495 Euros	Stage initial : 495 Euros	Initial : 495 Euros U.V. : 495Euros
Septembre	08/09 au 14/09	495 Euros	Stage final : 495 Euros	U.V. : 495Euros
Septembre	23/09 au 28/09	376 Euros		U.V. : 376 Euros
Octobre	29/09 au 05/10	427 Euros		U.V. : 427 Euros
Novembre	27/10 au 02/11	427 Euros	Stage initial : 427 Euros	U.V. : 427 Euros
Novembre	03/11 au 09/11	427 Euros	Stage final : 427 Euros	U.V. : 427 Euros

CIP GLENAN - BP 525 - 29185 CONCARNEAU CEDEX

02 98 50 57 02

cip.glenans@free.fr -- www.cip-glenans.org

savoir :

- Dans 70% des cas, les formations niveau II, III et IV demandent deux semaines.
- Le CIP attribue des bourses de formations pour les monitorats
- Embarquement à Concarneau cale de l'Aiguillon (dite cale aux voleurs) 16 h le premier jour de stage.
- Retour à 19 h 30 le dernier jour, sauf juillet et août à 17 h 30

Les prix comprennent : l'hébergement la restauration, la formation, les brevets, la bouteille, les gonflages, l'aller retour Concarneau les Glénan par nos bateaux.

Calendrier des stages spécifiques 2008

<i>Classe 1B</i>	Du 14/04 au 20/04 : 1135 Euros
	Du 19/05 au 25/05 : 1135 Euros
	Du 09/06 au 15/06 : 1135 Euros
	Du 07/07 au 13/07 : 1135 Euros
	Du 04/08 au 10/08: 1135 Euros
	Du 01/09 au 07/09 : 1135 Euros
	Du 29/09 au 05/10 : 1135 Euros
	Du 27/10 au 02/11 : 1135 Euros
<i>Stage de biologie marine</i>	Du 14/07 au 20/07 : 487 Euros
	Du 04/08 au 10/08 : 487 Euros
	Du 08/09 au 14/09 : 487 Euros
<i>Stage épaves</i>	Du 18/08 au 24/08 : 492 Euros
<i>Secourisme Fédéral</i>	Des stages de secourisme de un jour et demi sont possibles avant chaque stages initial de niveau III et IV. Frais 88 Euros
<i>Secourisme sécurité civile : PSI</i> <i>(nécessaire au BEES1)</i>	Du 01/07 au 06/07 : 440 Euros
<i>Trimix élémentaire</i>	Du 29/07 au 03/08 : 620 Euros, niveau 3 minimum, et plongeur nitrox Possibilité de Trimix en perfectionnement aux mêmes dates : nous consulter
<i>Nitrox élémentaire et perfectionnement</i>	1 semaine : mêmes dates que N1 sur planning école en internat et même prix. En explo, 8 euros en plus par plongée

CIP GLENAN - PLONGEE 2008

BULLETIN D'INSCRIPTION – 5% DE REDUCTION POUR 2 SEMAINES

Ce bulletin d'inscription est à imprimer, à compléter et à retourner au CIP accompagné du chèque d'arrhes, Merci.

Nom : Prénom :
N° de licence 2008 : Club :
Brevet actuel : N° de club (oblig) :
Date de naissance :
Tél. Fixe : Portable :
Adresse :

.....
Adresse email :
Personne à contacter en cas de nécessité :

.....
Renseignements particuliers (allergie à l'aspirine ou autres réactions allergiques) :

.....
Stage choisi (Bio, N1, ...) :

A Beg Meil (sur le continent en externat en juillet et août).

Aux Glénan (sur l'île Saint Nicolas en internat).

Dates du ou des stage(s) choisi(s) :

A défaut de place à ces stages, autre(s) date (s) :

La licence fédérale et un certificat médical de moins d'un an sont obligatoires. Pour les formations supérieures au niveau 1, le certificat médical de non contre indication à la pratique de la plongée sous-marine doit être établi par un médecin du sport ou un médecin fédéral.

Pour la licence, si vous n'en possédez pas, joindre 34 euros (27 euros pour les moins de 16 ans) à vos arrhes et nous vous en établirons une dès votre arrivée.

Je prends ma licence au CIP : OUI - NON (rayez la mention inutile).

Autorisation parentale :

Je soussigné(e), Monsieur, Madame,père, mère de monsieur, mademoiselle autorise mon fils, ma fille à participer aux activités subaquatiques du centre international de plongée des Glénan.

J'autorise les responsables du club à faire pratiquer toutes interventions chirurgicales ou soins médicaux reconnus nécessaires par les médecins.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions du CIP Glénan et m'engage à les respecter. Je joins la somme de 160 euros par semaine de stage, réservée à titre d'arrhes, non remboursable, (100 euros pour un stage à Beg Meil).

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ».

CIP GLENAN - PLONGEE 2008

INSCRIPTION GROUPE

Ce bulletin d'inscription est à imprimer, à compléter et à retourner au CIP, accompagné du chèque d'arrhes, Merci.

Je soussigné(e),, responsable du groupe, certifie connaître et accepter les conditions générales de réservation du CIP glénan.

Nom du responsable :

Adresse :

.....

Adresse email :

Téléphone :

Portable :

Date d'arrivée :

Date de départ :

	<i>Tarif unitaire</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>Durée en jour</i>	<i>Montant total</i>
Plongeurseuros « 1 » X X	=..... euros
Accompagnateurs	35euros X X	=..... euros
Cotisation annuelle	6 euros	« 2 »		6 euros
		Total		=..... euros
		Arrhes =		
		1/3 du total		=..... euros

« 1 » : groupes jusqu'à 10 personnes = 69 euros. Groupes de plus de 10 personnes = 66 euros.

« 2 » : la cotisation est valable pour l'ensemble du groupe pour un an.

Fait le :, à :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ».

CIP GLENAN - ASSEMBLEE GENERALE 2008

L'assemblée Générale 2008 du CIP Glénan se tiendra le 22 mars 2008 à 18 heures à l'hôtel de l'Océan, plage des Sables Blancs à Concarneau. L' A. G sera suivi d'un repas à 20 h 00, la participation pour chaque adhérent est de 30,00 €.

*Je soussigné, madame, mademoiselle,
monsieur,*

.....à jour de cotisation 2007 – 2008 :

- assistera à l'Assemblée Générale du 22/03/2008 à 18 heures*
- n'assistera à l'Assemblée Générale*
- participera au dîner de 20 heures qui suivra à l'A. G*
- ne participera pas au dîner*



POUVOIR EN CAS D'ABSENCE

Madame, mademoiselle, monsieur,

*Demande à être représenté par madame, mademoiselle, monsieur,.....
....., à jour de
cotisation pour 2007 – 2008.*

Date : / / 2008

Signature :

CIP GLENAN - BP 525 - 29185 CONCARNEAU CEDEX

02 98 50 57 02

cip.glenans@free.fr -- www.cip-glenans.org